



1949



Procession Saint - Roch

~<del>}</del>

Dimanche 15 et Lundi 16 Mai

GRANDE

## MARCHE MILITAIRE

organisée par l'Administration Communale avec le concours du Comité Saint-Roch.

# Ordre du Cortège

1.	Sapeurs et Grenadiers de l'Empire	Thuin
2.	Zouaves Français	Thuin
3.	Les Matelots	Jumet
4.	Les Mousquetaires	Thuin
5.	Vieille Garde Impériale	Jumet
6.	Harmonie Royale	Thuin
7.	Pompiers Ville-Haute	Thuin
8.	La Brigade Française d'Indo-Chine	Jumet
9.	Pompiers Waibes	Thuin
10.	Garde Royale Anglaise	Jumet
11.	Marins Français	Jumet
12.	Scouts	Thuin
13.	Garde Thudinienne	Thuin
14.	Garde mobile Canadienne	Jumet
15.	Fanfares Thudiniennes	Thuin
16.	Chasseurs Pompiers Ville-Basse	Thuin
17.	Zouaves Pontificaux (garde d'honneur St Roch)	Thuin
18.	St Roch	
19.	Le Clergé	
20.	Administration Communale	

## Ordre de Marche

#### Dimanche 15 Mai

A 10 heures, Place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 1 heure, au Chant des Oiseaux, Réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 1 heure 1/2 très précises.

ITINÉRAIRE: Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue de la Celle, Drèves des Alliés, rue de Charleroi, Grand'Rue, Grand' Place, Nouvelle Rampe, Moustier, Eglise de la Ville-Basse, rue St-Nicaise, rue du Pont, Gare du Nord, Waibes, Place, (arrêt de 45 minutes). Waibes, Gare du Nord, rue des Ecoles, rue Longue, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue du Curé, route de Ragnies, Piraille, Maladrie (arrêt de 45 minutes). Maladrie, Maroëlles, Béni-Chêne Couture, Gare de l'Ouest, Chapelle Saint-Roch, Gare de l'Ouest, Moustier, rue t'Serstevens. **Dislocation**.

La remise des primes aux Sociétés étrangères aura lieu à l'issue du Cortège.

### Lundi 16 Mai, à 10 heures,

## Grande Messe Militaire en Musique

A l'issue de la Messe, formation du Cortège qui se rendra à la Chapelle St-Roch, Piraille, rue du Curé, Moustier, Nouvelle Rampe, rue d'En-Bas, Grand'rue, Crépion, Grand'rue.

A 13 h. 15 - Place du Chapitre: L'Administration Communale procèdera à la remise des décorations aux Marcheurs ayant 25 et 35 ans de participation à la Marche St-Roch.

N. B. - Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la Procession. Il ne sera pas accordé de prime aux sociétés n'ayant pas effectué tout le parcours.

"La Marche Militaire, Procession Saint-Roch est l'une des plus anciennes du Pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse: Elle fut fondée après le siège de Thuin de 1654 et dura jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle fut réorganisée en 1866 après l'épidémie de choléra qui ravagea la ville ".

#### COMITÉ ORGANISATEUR:

#### Les Présidents d'Honneur:

Baron P. Gendebien-Pirmez.

 $M^{\rm me}\ Veuve\ Omer\ Bernard.$ 

M. V. Hennuy.

Le Secrétaire.

Le Président,

Le Trésorier,

F. Piraux.

J. Hennuy.

I. Bohain.

Les Commissaires:

Blampain R., Bohain A., Bohain V., Corbugy G., Deflandre M., Gérard M., Hennuy P., Leclercq J., Lenom J., Ruth Ch., Wilbert G.

HUMBY - THURS - TOUGH